



COULOUNIEIX CHAMIERES

« LE SPORT C'EST MIEUX EN CLUB » 2024/2025

Dans le cadre de la promotion et du développement de la pratique sportive pour le plus grand nombre et plus particulièrement vers les jeunes, scolarisés du **CP à la 3^e**, la ville de Coulounieix-Chamiers prend l'engagement d'accompagner les familles, et de favoriser la pratique d'un sport en club sous l'égide « Le sport c'est mieux en club ».

Pour bénéficier du remboursement de la part fédérale de la licence (75€ maximum), veuillez remplir la demande ci-jointe, accompagnée des documents et renvoyer l'ensemble (**avant le 31 décembre 2024**) au Service Vie Associative et Sportive (M. LE QUELLEC Sylvio) (05.53.35.57.09 / 06.49.92.37.11), mail : vie-asso@coulounieix-chamiers.fr

CLUB SPORTIF (Attestation à remplir par le club)

NOM du Club : Discipline :

Mail : Téléphone.....

NOM du Président : Siège Social :

TARIF LICENCE (**part(s) fédérale(s) uniquement**) : €

Je soussigné(e) M., Mme Président(e) du Club :Section :

atteste le paiement de M., Mme :de sa licence pour la saison 2024/2025.

Date, Signature, Cachet.

ADHÉRENT (Attestation à remplir par le licencié)

NOM : PRÉNOM :

Mail

ADRESSETéléphone

déclare être licencié(e) pour la saison 2024/2025 au club.....

Section sportive :

Document à joindre (obligatoirement) à la demande :

(date limite du dépôt de demande : 31 décembre 2024)

- Justificatif de domicile
- Photocopie de la licence
- Attestation de scolarité (CP à la 3^eme uniquement)
- Relevé d'identité bancaire (du responsable légal du licencié).

Date et Signature